



Association Nationale de défense des Travailleurs de la Presse

Communiqué

ANTRAPRESSE **se prononce pour l'éditeur-réalisateur**

Réunis en assemblée générale les 22 et 23 mars 2005 à Balaruc, les délégués d'ANTRAPRESSE* (*Association nationale des travailleurs des métiers de la presse*) ont débattu de la situation dans les entreprises de presse quotidienne.

Face à la problématique de décloisonnement des métiers qu'entraîne l'arrivée des nouveaux systèmes d'édition dans les journaux, les délégués d'ANTRAPRESSE appellent à promouvoir au plan national et dans leurs entreprises respectives, une nouvelle qualification d'éditeur-réalisateur regroupant les compétences rédactionnelles et techniques des secrétaires de rédaction et des techniciens du prépresse.

Cette nouvelle qualification, appelée à s'inscrire dans la convention collective des journalistes, doit s'accompagner, pour tous les salariés concernés, des formations nécessaires et de la définition d'un véritable statut adapté aux nouvelles conditions de conception et de réalisation des pages éditoriales des journaux quotidiens.

Ils interpellent l'ensemble des salariés, toutes catégories confondues, sur la nécessité d'agir par tous moyens afin de faire aboutir cette revendication essentielle pour leur avenir.

Balaruc le 23 mars 2005

* L'assemblée générale de l'association ANTRAPRESSE regroupe des militants CGT des quotidiens *Nice Matin*, *Midi Libre*, *Indépendant de Perpignan*, *Dépêche du Midi*, *Sud Ouest*, *Progrès de Lyon*, *Dauphiné Libéré*, du Comité intersyndical du livre parisien, du syndicat des correcteurs, des SAD de Bordeaux et de Nice, et du syndicat CGT- SPPS.